

BUDGET-FINANCES

GRUPE DES ELUS COMMUNISTES

Conseil régional
Réunion des 13 et 14 décembre 2007

Intervention de Daniel Gilles Orientations budgétaires

Monsieur le Président,
Cher(e)s collègues,

Le document d'orientations budgétaires et la présentation du rapporteur Pierrick Massiot ont un triple mérite et appellent, de ma part, quelques remarques et commentaires.

Le premier de ces mérites est de rappeler, avec plus de netteté qu'à l'accoutumée, un certain nombre de constats et d'analyses dans lesquels je me retrouve assez bien pour les avoir formulés à plusieurs reprises dans cette enceinte :

- **Le poids grandissant des conséquences financières des transferts - délestages** que le rapporteur général et la commission des transferts de charges suivent à l'euro-l'euro si j'ose dire. Aussi, pour 2008, le coût de ces transferts, imposés par le 49-3 en 2004, est déjà évalué à 20 millions d'euros. Le dernier et scandaleux avatar est l'attribution pour les ports d'une compensation de 1,5 million d'euros alors qu'un nécessaire effort d'au moins 20 millions d'euros était à prendre en compte, si évidemment notre pays avait envisagé sérieusement l'avenir d'un des deux premiers ports de pêche français et des 3 grands ports de commerce de sa façade maritime.
- **La faiblesse des engagements de l'Etat au titre du Contrat de projets Etat-Région 2007-2013.** Ceux-ci sont très en retrait par rapport au précédent Contrat de plan, déjà assez mal tenu par l'Etat, et cela, dans un contexte général d'abaissement de celui-ci dans l'action publique utile. Cette situation se trouve encore renforcée par les décisions gouvernementales de juillet et les cadeaux fiscaux scandaleux de 15 milliards d'euros aux plus fortunés participant ainsi à un niveau jamais atteint d'injustice fiscale et de cynisme politique. La facture est déjà présentée aux français par l'austérité pour des politiques essentielles d'éducation pour tous, de santé ou de logement social par exemple. Parallèlement, on nous administre ou prépare de nouveaux remèdes régressifs : franchises médicales, TVA sociale, réforme des retraites... Cette politique d'austérité est également appliquée aux collectivités : de la commune à la région, avec les transferts de charges précédemment évoqués, la réduction programmée des dotations au mépris de l'esprit des systèmes de compensation précédents, et par le corsetage systématique des marges de manœuvres fiscales et du dynamisme des ressources propres. Autre exemple du désengagement de l'Etat liée à l'actualité : le volet territorial du Contrat de projets Etat-Région. Les financements venant de l'Etat sont réduits à peau de chagrin (35 millions d'euros, - 48%), en face de l'action de la Région qui atteint 260 millions d'euros soit une augmentation de 65 %. L'Etat met en place ce volet territorial dans un désordre étonnant, de façon unilatérale et bien peu transparente vis à vis des pays.

Je pense que pour que chacun, chaque collectivité s'y retrouve, suivant les efforts réels des uns et des autres, il serait bon d'attribuer clairement à César ce qui appartient à César. Je ne suis pas sûr qu'apposer la signature de la Région sur ce volet très réduit n'accentue pas la confusion. Et même si une sorte d'attention bien relative semble être portée au Centre-Bretagne ou aux îles, je ne doute pas de la lucidité des habitants et des élus de ces territoires. Ceux-ci comprendront aisément les mécanismes d'abandon des politiques d'aménagement et de péréquation au profit de la notion obsessionnelle de compétitivité et de compétition des hommes et des territoires. On sait aussi que les logiques des aides économiques sont encadrées et ciblées par des cartogra-

phies organisées selon la logique générale : « il doit pleuvoir là où c'est déjà mouillé ». Le document réalisé par notre mission « Stratégie, Prospective, Evaluation » en préparation des Assises du territoire de Lorient illustre assez bien mon propos. La réponse de Marc Labbey à Lorient ainsi que l'interpellation de Mr Troadec et d'autres intervenants, allaient également dans le même sens.

- **La réduction importante des fonds structurels européens (-30%)** et suppression pure et simple, cette fois ci, des volets territoriaux. Les mêmes logiques et mécanismes libéraux fonctionnent au niveau européen. On abandonne, ainsi, encore un peu plus, une certaine péréquation-compensation dont nous avons pu bénéficier du fait des restructurations lourdes que nous avons subies. Ces faits s'inscrivent dans un contexte d'un accord à minima entre les chefs d'Etat sur le budget de l'Europe, sur une absence de projets réels en dehors de la concurrence libre et non faussée, chère aux libéraux et conservateurs et selon les règles des ayatollahs de l'earmarking. En clair, ceux-ci entendent consacrer toujours plus d'argent public à la compétitivité des grandes entreprises et toujours moins pour les équipements et actions utiles pour les territoires et les populations (moins de 25% selon les clefs des technocrates).

Lors du dernier congrès de l'Association des Régions de France auquel j'ai assisté à Strasbourg sur le thème « Mobilité, transports et développement durable », j'ai été frappé par le fait que la structuration ferroviaire de l'Europe, digne du 21ème siècle, qui devrait avancer à grand pas, reçoive si peu de moyens de l'UE. Beaucoup d'intervenants de différentes obédiences ont pu le déplorer. J'ajouterai, que dans le cadre de cette manifestation, la ministre Mme Alliot-Marie, présente au nom du gouvernement ou encore du président, est restée très silencieuse sur ce sujet.

Ainsi, nous avons eu raison de nous battre pour arracher quelques 100 millions d'euros au FEDER pour notre projet Bretagne à Grande Vitesse et le plan ferroviaire breton. Une revendication, qui on le sait, est quand même peu de choses sur la facture de ce projet. L'Europe, une nouvelle fois, répond très faiblement aux besoins de la Bretagne.

Concernant l'Europe, permettez-moi un aparté. Hier, les chefs d'Etat ont paraphé, en catimini, dans un monastère lusitanien, un traité, qualifié parfois de mini, mais qui confirme toutes les règles ultralibérales inacceptables. Comme je suis attaché à la démocratie et même à la haute qualité démocratique, je suis favorable, contrairement à Monsieur Sarkozy, à ce que l'on donne la parole aux peuples, et en particulier au nôtre en 2008 sur cette question essentielle.

- **Les reculs successifs et programmés des dotations de l'Etat** justifiés par le passage du pacte de croissance au pacte de stabilité et de réduction de la dette publique. Il y a donc une impérieuse nécessité à mettre en place une réforme sérieuse de la fiscalité des collectivités, que nous réclamons de longue date. Celle-ci ne saurait évidemment reposer sur des palliatifs paradoxaux comme la part de TIPP (Taxe Intérieure de consommation sur les Produits Pétroliers), impôt indirect donc injuste et contraire aux objectifs d'économie d'énergie.

Le deuxième mérite de cette présentation générale autour des différentes missions et des différents chantiers fédérateurs que nous mettons en œuvre avec constance et volonté, et autour des perspectives de 2008 – nous sommes quelque part à mi-mandat - est de préciser, dans les grandes lignes, où nous en sommes et comment nous souhaiterions avancer, réorienter, optimiser, gagner en efficacité et arbitrer. Pour aller vite, je veux globalement dire mon approbation sur les lignes de forces de notre action. Cela concerne pêle-mêle :

- **L'avancée du grand chantier BGV**, et plus globalement du plan ferroviaire breton suite à la signature de la Déclaration d'Utilité Publique. Gérard Lahellec et Pier-rick Massiot en ont parlé. La Région travaille à un plan de financement qui mette jus-

tement à contribution le Réseau Ferré de France et la SNCF, au delà des contributions de la Région et des collectivités bretonnes et dans un contexte de peu d'apport du Contrat de projets. Des interrogations demeurent à propos des autres financements de l'Etat comme de l'UE, et des justes positionnements de curseurs à trouver sur les contributions des différents types d'usagers.

- **La volonté de mise en place de l'Etablissement Public Foncier de Bretagne en 2008** malgré, il faut bien le dire, toutes les actions contrariantes de barons, vicomtes et petits marquis de mettre du sable dans les rouages de la construction d'un outil déterminant pour l'aménagement de l'espace, dans une région qui regagne en démographie. L'Etat s'honorerait de le rendre opératoire sans tarder. Nous nous doutons que de nouvelles querelles ne manqueront pas lorsque l'appel à la taxe additionnelle de démarrage deviendra réalité. Et même si, par notre volonté, elle sera modeste, elle interviendra sur la base plus qu'imparfaite de l'actuelle fiscalité locale parce que c'est la loi! Mais, il ne tient qu'à la majorité et aux parlementaires de reprendre une proposition que nous avons faites de l'asseoir sur les plus-values immobilières.
- **La poursuite de l'action de fond du Conseil Régional sur ses missions premières** : les lycées avec le Programme Prévisionnel d'Investissement qui est tenu et la préparation du suivant, le transfert du personnel TOS et l'amélioration de leurs situations, l'apprentissage, l'insertion. L'action concernant la formation doit être encore mieux précisé et optimisé. Dans ces domaines, nous récusons le principe de mettre tout en concurrence. En effet, les actions de formation, d'insertion, d'éducation ne peuvent obéir à des concepts étroits de marchandisation.
- **La continuité et les progrès**, même si elles n'engagent pas le même niveau de moyens financiers, **des politiques de qualité concernant la politique sportive et en faveur de la jeunesse, l'environnement, la culture, le tourisme...** ainsi que des dispositifs modestes mais utiles concernant **les solidarités**.
- **La Stratégie Régionale de Développement Economique**, et la révision, en profondeur, des dispositifs d'aides diverses et variées dont la plupart des citoyens comprend qu'elle est nécessaire, rejoint par la Cour des comptes. Celle-ci a fini par montrer qu'elles sont, pour la plupart, inefficaces et que des organismes redondants s'y développent, voire alimentent des intérêts très privés pas vraiment en lien avec le développement de l'emploi.

Au fond, soit ces aides sont inefficaces et il faut les tarir, soit elles sont efficaces et alors il doit y avoir retour sur investissement. C'est une question de principe économique, et par conséquent elles ne devraient pas obérer nos budgets pour l'action publique. Je sais qu'on m'objectera que certaines servent à la recherche, l'innovation, le développement. Mais je ne vois pas en quoi ces mots seraient antagonistes avec retour sur investissement des aides publiques au démarrage, seraient antagonistes d'investissement massif et réel des profits et des richesses privées.

Au sujet des pôles de compétitivité mis en place par Villepin et Sarkozy, je l'ai déjà dit : oui à des pôles de compétences, à la mise en réseau, à l'excellence. Mais alors si on paie, si la collectivité paie : quid de la gouvernance, du contrôle de la priorisation des projets, de l'exigence sociale environnementale, de la différence de fond à faire entre entrepreneuriat et PME d'un côté et grands groupes aux stratégies financières souvent inadmissibles de l'autre.

Je note, avec plaisir, un changement de ton, de style et de conception de la part des élus comme des responsables de la direction économique. Je veux les y encourager en admettant que ce travail long de réorientation qu'ils ont engagé nécessite courage, volonté et rigueur aussi. L'utilisation de l'argent public dans le domaine de l'économie les réclame.

Enfin, le troisième mérite du document est de bien revenir sur ce que nous a, à plusieurs reprises, expliqué avec pédagogie et clarté le rapporteur Pierrick Massiot dans cette enceinte concernant les efforts de rigueur financière, d'orthodoxie, disent certains. **Lors des premières années de mandat, cette stratégie financière a conduit à agir sur différents curseurs : baisse de l'endettement, moindre recours à l'emprunt, ratrapages concernant la fiscalité, cadrage de l'investissement, limitation de la montée automatique du fonctionnement par des réorientations et une meilleure évaluation des dispositifs.** Tout cela vise à restaurer des marges de manœuvres pour pouvoir faire face à des actions lourdes, à des programmes d'investissement qui arrivent dans les prochaines années, et à pouvoir assumer nos politiques et nos ambitions pour les bretonnes et les bretons.

Le document, dans sa dernière partie, fournit quelques éléments de confirmation utile pour une comparaison avec d'autres régions. Nous voyons, une nouvelle fois, que **la Bretagne possède un potentiel fiscal des plus bas.** La faible réévaluation mécanique de l'inflation à 1,6% et l'immobilisme de Bercy continuant à évaluer les bases de richesse avec des critères de 1970 et à entériner des mécanismes qui minorent grossièrement la véritable richesse comme les actifs financiers des entreprises, ne permettront pas de rétablir la situation.

Le document démontre, une nouvelle fois, que les marges de manœuvre des régions sont étroites et toujours plus corsetées. L'Etat refuse aux régions des moyens leur permettant de pouvoir faire progresser vraiment leur budget à un niveau nécessaire pour faire face aux compétences dédiées, comme à celles choisies et voulues et pour répondre aux besoins des habitants et assurer une cohérence des actions publiques sur leur territoire.

Néanmoins, la comparaison montre qu'il reste, malgré tout, à la Bretagne du fait de son faible endettement et aussi de sa faible pression fiscale, des possibilités pour recourir à l'emprunt nécessaire pour des investissements extraordinaires et uniques comme BGV. Elle n'a pas, encore, utilisé toutes les possibilités pour mieux abonder sa colonne recettes et, notamment, le levier taux : le dernier qui reste même si l'Etat l'a entravé fortement.

La Bretagne n'a utilisé, en effet, que modérément l'appel à ses contribuables qui sont d'abord les entreprises pour qui elle fait par ailleurs beaucoup et, qui ne l'oublions jamais, sont suppléés largement par l'Etat par le biais d'exonérations diverses et de plafonnements.

Il faut être clair. Je ne suis pas loin de partager l'avis de ceux qui affirment que ne pas utiliser ce levier ou céder à ceux qui orchestrent des campagnes grossières contre les collectivités et en particulier les régions en leur reprochant d'être dépensières revient à se tirer une balle dans le pied. On minorerait, ainsi, nous même, nos recettes possibles.

Au fond, chers collègues, il pourrait y avoir ici un constat commun et réaliste, un consensus offensif. Puisqu'aujourd'hui, les intentions de l'Etat comme de l'UE étant ce qu'elles sont et leur mouvement de retrait s'accroissant, nous n'avons guère le choix! **La mise en œuvre de nos chantiers pour la Bretagne et les bretons passe forcément par la mobilisation des portefeuilles** et par souci de justice, en particulier, par ceux qui sont les plus garnis.

Ce ne sont pas ceux de la majorité des ménages !

Cette mise en œuvre passe aussi par une résistance collective plus forte, un fighting spirit, un esprit de lutte et de détermination face aux mécanismes financiers et fiscaux, donc très politiques, qui jouent contre nous.